

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : QE LV 12.11.2023 - Enseignement différencié
T. 02/600.49.62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Luc Vancauwenberge
Conseiller communal
Rue du Menuet, 36
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 16/11/2023

Objet : votre question écrite du 12/11/2023 relative à l'enseignement différencié.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouverez en annexe les réponses à votre question écrite du 12/11/2023 relative à l'enseignement différencié.

Combien d'écoles ont reçu des financements complémentaires dans le cadre de l'encadrement différencié? Quel est l'état actuel de l'indice socio-économique des écoles molenbeekoises?

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 10 écoles molenbeekoises qui disposent de moyens supplémentaires dans le cadre de l'encadrement différencié.

Ci-joint, vous trouverez la liste des écoles + leur classe ED + les montants supplémentaires + les périodes supplémentaires.

FASE Impl	Adresse Implantation	Classe ED	Périodes	Moyens (en €)
635	Rue des Quatre-Vents, 71 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 1)	1	86	50410
637	Rue Le Lorrain, 94 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 2)	1	86	50801
638	Rue du Gulden Bodem 4 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 9)	3a	47	36937
639	Rue de Ribaucourt, 21 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 7)	1	82	48303
640	Rue De Koninck 63 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 13)	3b	68	45768
642	Place de la Duchesse de Brabant 27 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 5)	1	89	54977
644	Rue Ransfort 76 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 10)	1	60	35134
10154	Rue Paloke 31 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 12)	5	9	4773
10155	Rue du Gulden Bodem 2 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 8)	2	40	27926
10349	Rue de Bonne 105 à 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN (Ecole 6)	6	18	8315

Quel est le montant dont ont bénéficié en 2022 et 2023 la commune et les différentes écoles communales dans le cadre de la lutte contre les inégalités scolaires de la Communauté française?

Lors de l'exercice 2022-2023, les montants et les périodes ont été quasiment analogues à ceux dont bénéficient les écoles en 2023-2024.

A quoi ont été consacrés concrètement ces moyens humains et financiers?

Au niveau des périodes, celles-ci sont utilisées, en fonction des besoins par école :

- pour des classes-titulariats supplémentaires ;
- pour de la remédiation ;
- pour des professeurs de néerlandais ;
- pour des professeurs de gymnastique ;
- pour des éducateurs spécialisés ;

Au niveau des moyens financiers, la répartition se fait de la sorte, en fonction des montants dont disposent les écoles :

- Contribution dans le coût des salaires des assistantes sociales des écoles concernées (personnel communal)
- Octroi d'un montant supplémentaire par enfant, dans le coût des excursions (visant à diminuer l'intervention financière des parents)
- Achats d'équipements supplémentaires (pédagogique, didactique, informatique, jeux, mobilier, exploitation, etc.)
- Contribution pour la BIB ZEP (bibliothèque communale).

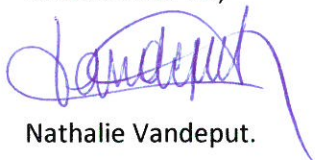
Comment évaluez-vous les répercussions sur le niveau des élèves?

Il est difficile d'opérer une évaluation exacte.

Néanmoins, ces montants de l'encadrement différencié dont disposent les écoles concernées constituent une aide inestimable. Cela contribue au développement des enfants, tout en permettant aux parents de devoir moins intervenir financièrement (excursions) et tout en offrant aussi aux familles une aide supplémentaire de proximité (assistantes sociales présentes au sein de chaque école, dont une grosse partie du coût salarial est pris par l'encadrement différencié).

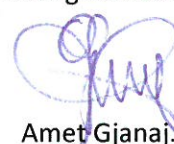
Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire f.f.,



Nathalie Vandeput.

Le Bourgmestre f.f.,



Amet Gjanaj.

De : Luc Vancauwenberge <lucvancauwenberge.conseiller@gmail.com>

Envoyé : dimanche 12 novembre 2023 16:51

Objet : QE concernant l'enseignement différencié

Bonjour,

Merci de me répondre aux questions suivantes.

Cordialement et merci d'avance pour vos réponses,

Luc Vancauwenberge
conseiller communal

Question écrite

Combien d'écoles ont reçu des financements complémentaires dans le cadre de l'encadrement différencié? Quel est l'état actuel de l'indice socio-économique des écoles molenbeekoises?

Quel est le montant dont ont bénéficié en 2022 et 2023 la commune et les différentes écoles communales dans le cadre de la lutte contre les inégalités scolaires de la Communauté française?

A quoi ont été consacrés concrètement ces moyens humains et financiers?

Comment évaluez-vous les répercussions sur le niveau des élèves?

